



CAZÈRES



Bulletin MUNICIPAL

N° 06 - Juillet 2026

Cazères aux couleurs de l'été

VILLE DE
CAZÈRES
sur Garonne



SOMMAIRE Ô CAZÈRES - JUILLET 2026

Deux Cazériennes brillent
aux Championnats de France de majorettes

- 3 L'édito du maire
- 4 Budget
- 6 Patrimoine
- 7 Urbanisme
- 8 Culture
- 10 Sur l'agenda
- 12 Cadre de vie
- 14 Dans le rétroviseur
- 16 Un été à Cazères
- 18 Expressions libres
- 19 Vie pratique

BRavo LIVIA ET MÉLIE !



Les couleurs de Cazères ont été fièrement représentés lors des championnats de France AMF de majorettes. Livia, triple championne de France 2026 et Mélie, vice-championne de France avec son équipe Cadettes.

Félicitations à toutes les athlètes qui sont toutes reparties médaillées, aux entraîneurs, aux bénévoles et à tous les supporters pour ces résultats époustouflants.



Ô Cazères - Juillet n°06

Directeur de la publication :

Raymond Defis

Rédaction, conception, réalisation, photos :

Service communication de la ville de Cazères

Illustrations : X. Roussel

Distribution : Municipalité de Cazères

Dépôt légal : ISSN - 1636-1709

Impression :

DSI IMPRIMERIE
2, rue des Artisans
ZI de Naudon
31390 CARBONNE

Tirage : 3000 ex.

La version en ligne est
disponible sur le site
www.mairie-cazeres.fr



Reproduction et vente interdites - tous droits réservés

L'édito de Raymond Defis

MAIRE DE CAZÈRES SUR GARONNE



Mesdames et Messieurs
Chères Cazèriennes, chers Cazèriens

Le récent scrutin municipal a marqué un moment important de la vie démocratique de notre commune.

En me renouvelant votre confiance avec près de 64 % des suffrages, vous avez exprimé votre volonté de poursuivre le travail engagé au service de notre territoire. Je vous remercie sincèrement pour ce soutien, qui m'honore autant qu'il m'engage.

Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous continuerons à agir avec détermination, proximité et responsabilité pour répondre aux attentes de chacune et chacun.

Ces dernières semaines ont également été marquées par un événement qui a rassemblé notre commune dans la convivialité et la bonne humeur : notre traditionnelle fête locale. Bénéficiant d'une météo exceptionnelle, elle a connu un très beau succès populaire. Elle a une nouvelle fois démontré la vitalité de notre tissu associatif et l'attachement des habitants à ces moments de partage.

Je tiens à adresser mes plus chaleureux remerciements au comité des fêtes, qui a assuré avec talent l'organisation de cette manifestation, ainsi qu'à l'ensemble des bénévoles, associations et participants qui ont consacré temps, énergie et savoir-faire à la réalisation des magnifiques chars fleuris.

Leur créativité, leur enthousiasme et leur engagement ont largement contribué à la réussite de cette édition et au rayonnement de notre commune.

Cette fête a revêtu cette année une dimension toute particulière avec la célébration des 40 ans du jumelage entre notre commune et Collbató.

Nous avons eu le plaisir et l'honneur d'accueillir une délégation de nos amis espagnols, conduite par Madame, Gemma Rodriguez, Maire de Collbató. Leur présence a donné à cet anniversaire une portée symbolique forte, rappelant les liens d'amitié, d'échanges et de fraternité qui unissent nos deux communes depuis quatre décennies.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce journal communal et un très bel été à toutes et à tous.



Les priorités budgétaires 2026



La publication des marchés publics pour la 4e tranche dite « La Case/Gouzy » à la fois pour le choix de la maîtrise d'œuvre et pour l'attribution des travaux

Le déploiement du réseau LED++ via le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG) consistant à remplacer et moderniser le système d'éclairage public

La prise en charge de la sécurisation et démolition des immeubles considérés en péril imminent



L'acquisition de divers outillages pour les services techniques

Divers travaux sur les équipements publics de la Commune : piscine, presbytère

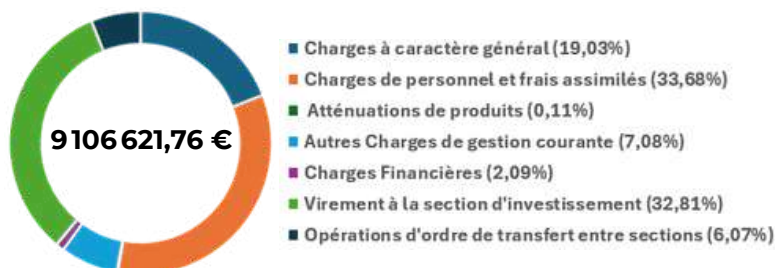
La mise en œuvre des acquisitions foncières pour la création d'une voie verte en bordure de la Route de Toulouse

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à :	Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à :
5 504 421,11 €	9 106 621,76 €

BUDGET COMMUNAL 2026:
14 611 042,87 €



Dépenses de fonctionnement 2026



Le budget de fonctionnement regroupe :

Les dépenses de fonctionnement qui sont constituées par les rémunérations du personnel, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les dépenses pour le restaurant scolaire et les écoles, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

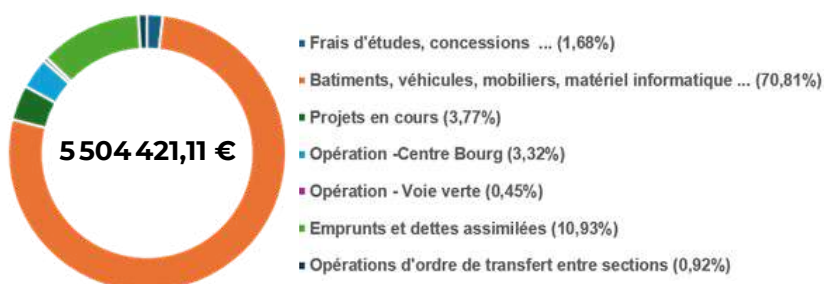
Le budget d'investissement représente :

En dépenses : toutes les dépenses liées au patrimoine de la collectivité telles que la construction et la rénovation d'infrastructures publiques, les acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers.

En recettes : les recettes dites patrimoniales perçues en lien avec les permis de construire, et les subventions d'investissement dans le cadre des projets d'investissement engagés.



Dépenses d'investissement 2026



LE BOULEVARD JEAN JAURÈS

Histoire d'une artère emblématique de la ville - Partie 1



Au début de son histoire médiévale, le cœur de Cazères, appelé alors « Bilo Barrado », se situe sur les hauteurs dominant l'Hourride et ses cascades. Avec le développement des activités artisanales, industrielles et commerciales, la ville manque progressivement d'espace et s'étend au-delà de ses limites originelles.

Afin de se protéger des invasions et des conflits, la cité se dote au Moyen Âge d'une enceinte fortifiée entourée de fossés. C'est ainsi que naît « Bilo Enclosado ». Le boulevard actuel voit le jour aux XVIIe et XVIIIe siècles, sur les terrains gagnés par le comblement progressif des fortifications et des fossés entre l'Hourride et la Garonne.

LE BOULEVARD JEAN JAURÈS AU FIL DU TEMPS...



En 1878, des acacias sont plantés de part et d'autre du boulevard. À partir de 1908, ils sont remplacés par des platanes qui accompagneront le paysage cazérien jusqu'aux travaux d'aménagement de 1971. Aujourd'hui, quelques témoins de cette histoire végétale subsistent : un majestueux platane sur la place Guy Moquet, un beau mélèze à l'entrée du boulevard, ainsi que les micocouliers plantés en 2025 et 2026 lors des derniers aménagements.



En 1926, cette artère porte encore le nom de boulevard Lafayette, de la place du Centenaire (actuelle place Guy Moquet) jusqu'à l'Hourride. En 1930, lors de la création du monument dédié à Jean Jaurès, elle prend le nom que nous lui connaissons aujourd'hui. La descente menant à la Garonne est alors baptisée avenue Camille Pelletan. Quelques décennies plus tard, après le décès de Paul Gouzy (1871-1960), maire de Cazères, cette voie prendra son nom.



Jusqu'en 1930, la place du Centenaire n'était agrémentée que d'un unique lampadaire central. Cette année-là, un monument à la gloire de Jean Jaurès y est installé : un buste en marbre reposant sur un obélisque. Lors de son déplacement à l'intérieur du boulevard, il est remplacé par une fontaine lumineuse, qui ne restera en place que quelques années avant de céder la place au rond-point fleuri que les Cazériens connaissent encore aujourd'hui.

(A suivre...)

Cazères est dans le zonage ZFRR

Le Zonage France Ruralités Revitalisation (ZFRR) a été mis en place depuis le 1er juillet 2024. La commune de Cazères a intégré ce nouveau zonage qui permet de bénéficier d'avantages fiscaux jusqu'au 31 décembre 2029. Il concerne principalement des exonérations fiscales d'impôt sur les bénéfices dans les cas suivants :

Création ou reprise d'une entreprise dans la zone réalisée entre le 1er juillet 2024 et le 31 décembre 2029 :

- La direction effective de l'entreprise, l'ensemble de son activité et de ses moyens d'exploitation, humains et matériels, doivent être implantés dans la zone.
- L'entreprise doit exercer une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale (les activités agricoles ou civiles ne sont pas concernées par ce régime d'exonération).
- L'entreprise créée ou reprise doit avoir moins de 11 salariés.
- Pour les activités commerciales et artisanales, l'entreprise doit être soumise à un régime réel d'imposition normal ou simplifié pour les résultats.
- Pour les activités libérales, elle doit être soumise au régime de la déclaration contrôlée.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez vous adresser au service Urbanisme : urbanisme@mairie-cazeres.fr

L'exonération d'impôt sur les bénéfices ne s'applique pas dans les cas suivants :

- Entreprises ayant déjà bénéficié auparavant d'autres dispositifs d'allègements fiscaux (ex: zones franches urbaines (ZFU), jeunes entreprises innovantes (JEI), bassin d'emploi à redynamiser (BER), bassin urbain à redynamiser (BUD), zones de restructuration de la défense (ZRD), etc.
- Créations ou reprises d'activités précédemment exercées dans une autre zone ZFRR. Dans ce cas, l'exonération cesse après la fin du dispositif ZFRR applicable à l'ancienne activité.
- Reprise d'activité ou d'entreprise au sein du cercle familial. Cependant, la première opération de reprise au profit des descendants du cédant de l'entreprise peut bénéficier de l'exonération fiscale.

Loi 3DS et adressage



Suite à la mise en conformité de la commune avec la loi 3DS concernant l'adressage (mise à jour de la base d'adresses locales (BAL) et mise en place des plaques de rues manquantes, toutes les personnes qui n'ont pas un numéro d'adresse devant leur porte ou qui souhaitent avoir une confirmation de leur adresse, sont priées de s'adresser à la mairie par mail : urbanisme@mairie-cazeres.fr

Le service leur enverra ce certificat en retour.

Marie-Anne Drief

VILLE DE CAZÈRES
sur Garonne

Terrain à bâtir
de 1295 m2
au prix de 60 € le m2.
Usage exclusif d'habitation

Impasse Joséphine Baker
rue Ernest Renan

Près du Centre Ville / toutes commodités :
commerces, écoles, collège et lycée

1 lot

PARCELLE VIABILISÉE

05 6198 46 01
Service de l'Urbanisme

urbanisme@mairie-cazeres.fr

ET SI UNE RIVIÈRE PLAIDAIT EN JUSTICE ?

Le 10 avril, dans le cadre du Marathon des mots, la librairie Des Livres et Délices et la Maison Garonne de Cazères ont accueilli Camille de Tolède, un écrivain et penseur du vivant autour de son dernier ouvrage "L'internationale des rivières" (édition Verdier).

Sa démarche est bien singulière : donner la voix aux éléments de la nature comme s'ils pouvaient s'exprimer et mener des actions en justice. Que dirait au tribunal une rivière qui se considère comme un travailleur comme un autre, vu les services rendus à l'humanité ? Quelle serait sa rétribution ? Aurait-elle droit à des congés payés ? Un renversement de pensée bienvenu qui questionne profondément notre relation souvent trop utilitaire avec la nature.



Pronomad(les) à Cazères Les rendez-vous 2026

- **"Fièvre" de la compagnie Point Bart**
Mercredi 16 septembre à 19h
Parking de la Maison Garonne
- **"Pling Klang" de Etienne Manceau et Mathieu Despoisses**
Samedi 7 novembre à 21h
Salle de la Maison Garonne

VERS UN PROJET CULTUREL CONCERTÉ

En juin 2025, la municipalité a lancé un travail de réflexion et de rédaction du projet culturel de Cazères. Après deux premières réunions consacrées au diagnostic du territoire avec ses forces, particularités et partenariats, une troisième réunion a été organisée le mercredi 20 mai. Cette fois-ci le groupe de réflexion s'est ouvert à toutes les associations culturelles, ayant répondu à cet appel à penser ensemble la vision commune du développement de la culture pour Cazères. Grâce aux ateliers participatifs, des pistes partagées ont émergé : coopération, interconnaissance, ouverture à tous les publics, dont les plus fragiles... Une prochaine rencontre sera organisée à l'automne 2026 avec comme objectif d'imaginer des propositions concrètes pour ce futur projet culturel.



Pour tout projet autour de la Garonne et de l'écologie vous pouvez écrire à l'adresse mail suivante : maison-garonne@mairie-cazeres.fr



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE AVEC PAHLM (PRATIQUES ARTISTIQUES HORS LES MURS)

Un nouveau projet d'Education artistique et culturelle a vu le jour au printemps 2026. La médiathèque de Cazères et l'association Pahlm (Pratiques Artistiques Hors Les Murs) ont proposé à l'artiste Alice Guiraud Milandre de travailler avec les écoles de L'Hourride et de la Croix de l'Olivier.

En résidence du 18 au 22 mai dans les écoles, l'artiste a passé une semaine dans les classes de CE1 (Croix de l'Olivier) et de CP (L'Hourride) et a tissé de très beaux liens avec les élèves, ravis de fabriquer une véritable pâte à papier et d'en explorer les qualités plastiques. L'exposition des productions de jeunes artistes et d'Alice a été visible à la médiathèque pour leur plus grandes joie et fierté !

EXP'OSEZ !
BIENVENUE AUX ARTISTES AMATEURS



Plus d'information sur
<https://mediatheque.mairie-cazeres.fr/>

En mai, la médiathèque de Cazères a lancé un bel appel à participation : des personnes ayant une pratique artistique en amateur pouvaient déposer leur dossier et faire la demande d'exposer dans ce beau lieu. Environ 13 artistes ont souhaité franchir le pas et montrer leur travail : des adolescents, des adultes, même toute une petite famille, ont présenté des œuvres en peinture, céramique, maroquinerie, photographie, dessin et collage.

Le vernissage de cette exposition, illuminé par l'intervention musicale de Mégumi Breteau, a été une belle occasion de faire une rencontre collective, d'échanger, de présenter sa démarche artistique dans une ambiance très chaleureuse. Un grand merci à toutes ces personnes qui ont partagé leur talent avec les visiteurs de la médiathèque !



Evgenia Lopez



En Juillet

Exposition Essentielle - La nature par les sens

Jusqu'au 22 août 2026 à la Maison Garonne

Après-midi jeux

Tous les mercredis de 14h30 à 18h30
au Bar El Barrio

5 Fête des Corsaires - Rassemblement motos

De 8h30 à 19h30 à la Maison Garonne

4 Ouverture de la piscine municipale Jean Lécussan

8 Coup d'envoi des Marchés Estiv'Halle à 18h (marché, ateliers, concerts etc.)

Tous les mercredis soirs à la Maison Garonne

13 Soirée de la Fête Nationale à la Maison Garonne avec DJ et feu d'artifice

organisée par le comité des fêtes

11 Séance "ciné en plein air" à la Maison Garonne à la tombée de la nuit

organisée par les Amis du Cinéma des Capucins

18 Du 18 juillet au 1er août : Tournoi Open de Tennis

organisé par le Tennis Club de Cazères

26 Fête de la Saint-Jacques

organisée par la Société de Saint-Jacques
de Compostelle - Procession à 10h30
depuis l'église de Cazères.



**Changement
de lieu !**

Les Marchés Estiv'Halle

Tous les mercredis soirs en juillet
et août à la Maison Garonne



Infos et programme
Facebook : MarcheEstivHalle

Cet été, le Marché Estiv'Halle vous donne rendez-vous à la Maison Garonne pour des mercredis soirs mêlant marché de créateurs, producteurs locaux, restauration et animations pour tous. Chaque semaine, un concert gratuit débutera à 20h30 pour faire vibrer la halle au rythme de l'été. Il sera possible de se restaurer sur place ; pensez à apporter vos couverts et vos assiettes afin de limiter les déchets.

Porté par les associations Maison Pour Tous, Le Jardin Enchan'thé, Utopons, Les Petits Oliviers, Al Caz' Arts et Terra Flor, avec la participation de nombreuses autres associations locales.

En Août

- 1** **Défi 1200 km à vélo Cazères-Bretagne**
organisé par Soli'Breizh
- 17** **Festival du Comminges**
Concert de Trio Miroir
à 20h30 à l'église
- 17** **Collecte de sang**
à la salle des fêtes
- 21** **Séance "ciné en plein air" à la Maison Garonne à la tombée de la nuit**
organisée par les Amis du Cinéma des Capucins

Calendrier des lâchers de truites



Disponible sur le site internet
de la mairie de Cazères



Accédez à l'agenda actualisé



En Octobre

- 17** **Journée irlandaise**
à partir de 15h à la salle des fêtes
organisé par Irlandoc



En Septembre

- 5** **1er Grand Prix Cycliste de la ville de Cazères**
à 18h (semi nocturne)
- 6** **Forum des associations de 10h à 17h**
au jardin public
- 8** **Fête de Notre Dame de Cazères - Vœu de la peste de 1630 à l'église Notre Dame de l'Assomption**
Départ de la procession à 20h30
- 13** **Rando Cyclo La Cazèrienne**
organisée par Les Amis de la Cazèrienne Cyclo
- 16** **Pronomad(e)s - "Fièvre" de la Compagnie Point Bart**
à 19h au parking de la Maison Garonne
- 19** **19 et 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine - Visites de l'église et du cimetière**
organisées par les Amis du Patrimoine
- 27** **Vernissage exposition "La forêt à la croisée des arts et des luttes"**
organisé par Al Caz'arts à 11h30
à la Maison Garonne

En Novembre

- 7** **Pronomad(e)s - "Pling Klang" de Etienne Manceau et Mathieu Despoisses**
à 21h à la Maison Garonne
- 22** **Foie Gras et Saveurs d'Antan à la Maison Garonne**
Une journée gastronomique et arts de la table organisée par l'association Bons Matins - Faims d'Aprém
- Exposition "Poteries vernissées" de mi-novembre à mi-décembre à la Maison Garonne**
organisée par Les Amis du Patrimoine



Refuge Capucine : Plus de 25 ans d'engagement aux services des chiens

Créé en 2000, le Refuge Capucine accueille les chiens errants, abandonnés ou victimes de maltraitance. La structure peut héberger jusqu'à 30 animaux et leur offrir les soins, l'attention et la sécurité nécessaires avant leur adoption.

Le refuge fonctionne grâce à l'engagement d'une vingtaine de bénévoles, de deux salariés à temps partiel, de familles d'accueil et de près de 150 adhérents. En lien avec la fourrière du Fousseret, d'autres associations de protection animale et quatre cabinets vétérinaires, l'équipe assure l'identification, la vaccination, la stérilisation et les soins des chiens recueillis.

Le dévouement des équipes en place offre à ces chiens, perdus affectivement, un accueil, des soins et une bienveillance que parfois certains pensionnaires n'ont jamais connu.



Pour assurer son fonctionnement, l'association s'appuie sur les subventions, les dons, les collectes organisées dans les animaleries ainsi que sur différentes actions menées tout au long de l'année. Ces soutiens sont indispensables pour financer l'alimentation, les soins vétérinaires et l'entretien des installations.

La Présidente de l'association, Sandrine Tarraube, souligne que la volonté de conserver l'indépendance de fonctionnement du refuge, est un élément qui permet une autonomie de décision. Même si ce choix peut avoir un impact sur d'éventuelles aides.

Les responsables constatent que les abandons sont désormais répartis sur l'ensemble de l'année. Afin de favoriser les adoptions, le refuge organise régulièrement des journées portes ouvertes et met en avant les chiens à adopter sur ses supports de communication. Certains pensionnaires attendent malheureusement une famille depuis plusieurs années.

Les adoptions sont payantes, pour couvrir les frais engagés durant le séjour du chien au refuge, et renforcer la responsabilité de l'adoptant.

Aujourd'hui, les locaux du Refuge Capucine sont vieillissants et auraient besoin de rénovations importantes pour satisfaire à maintenir un accueil de qualité, dans un environnement digne et sécurisé. Mais l'impact financier est pour l'heure, un frein à des travaux d'envergure.

Depuis plus de vingt-cinq ans, l'association poursuit sa mission avec la même détermination : protéger, soigner et accompagner les chiens en détresse jusqu'à leur trouver un nouveau foyer. Une action rendue possible grâce à l'engagement de nombreux bénévoles et au soutien du public.

Les "Loulous" vous attendent... Comment aider le Refuge Capucine ?

Adopter

Offrir une nouvelle famille à un chien accueilli au refuge est la plus belle façon de soutenir son action.

Devenir bénévole

Promenades, entretien des installations, participation aux événements etc. : Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Faire un don

Même modeste, chaque don contribue à financer la nourriture, les soins vétérinaires et l'entretien du refuge via la plateforme Teaming (versement d'1 € par mois) ou via Hello Asso

Adhérer à l'association

L'adhésion permet de soutenir durablement les actions menées tout au long de l'année.

Soutenir les collectes et événement

Participer au loto annuel ou aux collectes organisées dans les animaleries aide à financer le fonctionnement du refuge.

Parler du refuge autour de vous

Partager les annonces d'adoption et les actions de l'association est un moyen simple et efficace d'aider les chiens à trouver une famille.

INFOS ET CONTACT





Protéger, soigner et offrir une seconde chance aux félins du territoire

En 2020, trois passionnées des chats ont fondé l'association « les Chats Libres ». Leur démarche était motivée par le constat d'une prolifération de chats errants. Il faut souligner que cette situation est étroitement liée au comportement humain. Soit par des abandons sauvages quand l'animal représente une contrainte, ou un manque de responsabilisation de certains propriétaires qui ne font pas stériliser leur chat. Les félins sont les premières victimes de ces comportements.

Au bout de 5 années d'existence, l'association peut se prévaloir d'un formidable bilan. Plus de 300 à 400 prises en charge de chats par an, avec à la clé environ 250 adoptions annuelles. Ce succès a été rendu possible grâce à l'engagement sans faille de sa présidente Catherine Bibes et de ses deux vice-présidentes Isabelle Facchin, et Elodie Trevel.

Devenu un acteur incontournable au fil des années, « Les Chats libres » voient leur périmètre d'intervention élargi sur tout le territoire Cœur de Garonne. Leur engagement et leur savoir-faire attire l'intérêt des communes avoisinantes qui sont confrontées au problème de chats errants et leur multiplication, et avec lesquelles des conventions sont signées pour officialiser l'intervention de l'association.



Mais ce succès s'accompagne d'un besoin croissant d'aides au travers de bénévoles, de familles d'accueil pour s'occuper des plus petits parfois, non encore sevrés... Un lieu d'accueil est aujourd'hui indispensable pour :

- faire face aux situations d'urgence
- stocker le matériel et la nourriture
- disposer d'un site de convalescence pour des chats affaiblis
- offrir une meilleure visibilité à l'association de la part des collectivités
- créer un point d'ancrage accessible aux personnes, adultes ou enfants, qui souhaitent s'impliquer dans les actions de l'association.

En effet, le travail de l'association ne s'arrête pas toujours à l'adoption. En plus de la capture de l'animal errant, sa stérilisation, la pose de la puce électronique, ses soins souvent coûteux, prodigués par un réseau de vétérinaires de Cazères et des environs, certains chats non adoptés sont identifiés comme chats de l'association. A ce titre, ils sont protégés légalement une fois relâchés. Des points de nourrissage sont mis en place pour garantir la pérennité de l'action de protection de ces animaux errants, mais qui ne sont plus anonymes.

Si « Les chats libres » bénéficient d'une subvention de la part de la mairie de Cazères, l'organisation d'un Loto, et la générosité de donateurs, ne permet pas de couvrir en totalité les besoins financiers. La recherche de nouveaux partenaires ou bienfaiteurs est un sujet crucial, une mission à laquelle s'emploie sans relâche sa Présidente Catherine Bibes.

Comment aider Les Chats Libres ?

🐱 Adoptez

Offrez une seconde chance à un chat en lui ouvrant les portes de votre foyer. L'adoption est un engagement sur plusieurs années qui contribue directement à la lutte contre l'errance animale.

🐱 Devenez famille d'accueil

Les chatons, les chats malades ou convalescents ont parfois besoin d'un hébergement temporaire avant leur adoption. Les familles d'accueil sont essentielles au fonctionnement de l'association.

🐱 Rejoignez les bénévoles

Capture, transport, nourrissage, loto, caddy croquettes... Chacun peut apporter son aide selon ses disponibilités et ses compétences.

🐱 Faites un don

Les soins vétérinaires, la stérilisation, l'identification et l'alimentation représentent des dépenses importantes. Chaque contribution, même modeste, permet de poursuivre les actions de l'association.

🐱 Soyez un propriétaire responsable

Faire identifier et stériliser son animal est le meilleur moyen de prévenir l'abandon et la prolifération des chats errants.



INFOS ET CONTACT



DANS LE RÉTROVISEUR...



1



2



3



4



5



6

1. Repas de Noël des aînés
2. Carnaval
3. Cérémonie des vœux 2026
4. Marché de Noël
5. Fête du jeu
6. Festival Enfin Livre
7. Concert Voce 4 Terra
8. Installation du conseil municipal
9. 40ème anniversaire du jumelage Collbato/Cazères



7



8



9



10



11



12



13



14

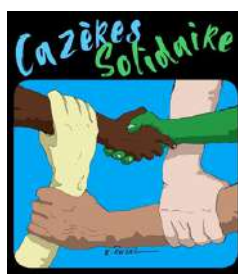


JEUNESSE

10. Tournoi de rugby Pierre Deluc
11. Junior Fishing Tour au Lac de Picayne
12. Irréduc'Trail de Cazères
13. Inauguration de l'échelle des crues
14. Visite du recteur de l'académie au collège du Plantaurel - Prix Hippocrène
15. Tournoi de rugby Pierre Deluc



16



17



15



18



19

16. Commémoration du 16 Mars 1962
17. Les Irréductibles Bipèdes remettent un chèque à l'association Vulcain Vision Project
18. Fête des mères à l'EPAHD Jeanne Penent
19. Fête des mères à l'EPAHD Jeanne Penent
20. Commémoration du 8 Mai 1945



20



**Entraînement
délocalisé du
Stade Toulousain
à Cazères
le 13 mai 2026**



Retour en images sur 2 évènements marquants de ce printemps



**Fêtes de Pentecôte

Corso fleuri
du 25 mai 2026**



UN ÉTÉ À CAZÈRES



Ils méritent le détour...

Besoin d'une idée de balade, d'une visite ou d'une activité ?

Poussez la porte du Bureau d'Information Touristique : l'équipe vous accueille et vous guide pour profiter pleinement de votre été à Cazères et en Cœur de Garonne.

De la Case de Montserrat, qui accueille le Bureau d'Information Touristique, jusqu'aux bords de l'Hourride, en passant par les quais de Garonne et la Maison Garonne, chaque étape invite à une immersion au cœur d'un territoire authentique, entre histoire et nature.

Soucieuse d'offrir un accueil accessible à tous, l'équipe met à disposition une boucle magnétique, des documents agrandis et en braille, des bandes audio ainsi que des sièges de repos.

Office de Tourisme Cœur de Garonne
13 rue de la Case – 31220 Cazères - 05 62 02 01 79
tourisme@cc-coeurdegaronne.fr

Horaires d'été (mi-juin à mi-septembre)

- **Lundi : 9h00-12h30**
- **Du mardi au samedi : 9h00-12h30 et 14h00-18h00**
- **Du mi-juillet à mi-août : ouverture le dimanche de 9h30 à 12h30**
- **Site internet**



La stèle du 40ème anniversaire du Jumelage Collbato-Cazères au pied du pont de la Garonne



Les 7 panneaux du patrimoine «Parcours Jacquaire» en coeur de ville



Recette de saison : Soupe d'ortie glacée et pesto

Ingrédients pour 4 personnes : 200 g feuilles d'ortie - 1 oignon - 1 citron (jus) - 1 échalote - 1 gousse d'ail - 1 branche de menthe poivrée effeuillée - 30 g fromage frais - 50 g parmesan râpé - 50 cl bouillon de volaille - 10 cl huile d'olive - 50 g pignons de pin - 1 cc gros sel - Sel et poivre - Pesto

Préparation :

- Lavez et séchez l'ortie et la menthe poivrée. Réservez quelques feuilles d'ortie et hachez le reste grossièrement.
- Dans une casserole, faites revenir l'échalote et l'oignon émincés dans 1 cuillerée à soupe d'huile d'olive. Ajoutez la moitié des orties hachées, poursuivez la cuisson quelques minutes et versez le bouillon de volaille. Laissez mijoter 20 minutes, puis remisez au frais 2 heures.
- Mixez le reste des orties hachées dans le bol du blender avec le jus de citron, l'ail, l'huile, le parmesan, le gros sel et 40 g de pignons de pin. Incorporez le fromage frais, les feuilles de menthe, le sel et le poivre. Mélangez à nouveau. Dressez dans des assiettes creuses, agrémentez de pesto, de feuille d'ortie, de parmesan et de pignons de pin.
- Pour plus de gourmandise, faites revenir des dèdes de chorizo à la poêle et ajoutez-les au dernier moment sur cette soupe froide.

Pour débarrasser l'ortie de son caractère urticant et la préparer en cuisine, il faut bien sûr la cueillir avec des gants, puis de la laver et de bien la sécher.



Le lavoir de la Fontaine de Berges





Piscine municipale Jean Lecussan

- Ouverte du samedi 4 juillet au samedi 29 août 2026
- Jours et horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 13h30 à 19h (sauf alerte canicule : ouverture tous les jours)
- Chaises longues, vestiaires gratuits et buvette sur place

• Tarifs :

- **Moins de 3 ans : gratuit**
- **De 3 à 18 ans : 2 euros**
- **+ de 18 ans : 2.50 euros**
- **Accompagnant sans baignade : 1 euro**



Base nautique

Située en zone Natura 2000, la base nautique de Cazères est le rendez-vous des inconditionnels des sports nautiques : Wakeboard, bouée tractée et ski nautique pour les amateurs de sensations fortes ; location de canoë, de bateau, de kayak et de pédalos pour les familles.

La base nautique est ouverte tous les jours en juillet et août (9h-12h et 14h-17h en semaine, 9h-12h et 14h-18h le week-end).

- Tables de pique-nique
- Terrasse flottante/buvette



Informations au 05 61 97 00 64



Et si on se mettait à la marche ou au vélo ?

La Via Garona :

Un chemin pédestre labellisé GR®861 de 170 km qui permet de relier le centre de Toulouse jusqu'au village de Saint-Bertrand-de-Comminges



Découvrez le circuit de la Hèche :

Il vous permettra de vous balader le long de la Garonne, à Cazères et à Couladère, pour découvrir les vestiges des thermes gallo romaine du site de Saint-Vincent. L'occasion de profiter de jolies points de vues (vue sur le Mont Vallier, etc.) et de visiter la Maison Garonne.



CIRCUIT DE LA HECHE

📍 EQUESTRE, PÉDESTRE, VTT

La Trans-Garona :

Un parcours à vélo d'environ 130 km sur route ou en itinéraire partagé pour découvrir de village en village les bords de la Garonne (pour l'instant de Carbonne à la frontière espagnole).



En application de la loi "démocratie de proximité" du 27 février 2002, le Ô Cazères dédie à chaque groupe politique un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui le constituent. Les textes publiés dans cette rubrique relèvent de la seule responsabilité de leurs signataires et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la ville de Cazères.

Expression du groupe majoritaire « Agissons pour Cazères » (R. DEFIS)

Le 15 mars 2026, vous nous avez renouvelé votre confiance de manière très claire. Votre soutien nous honore et nous oblige. Il conforte le travail engagé depuis notre arrivée et renforce notre détermination à agir dans l'intérêt général.

Pendant deux ans, nous avons œuvré avec sérieux et pragmatisme pour remettre en route des projets essentiels, améliorer le fonctionnement municipal et répondre aux attentes concrètes des habitants. Notre engagement a toujours été guidé par le sens du collectif, la transparence et la volonté de construire pour l'avenir.

L'arrivée de nouveaux élus dans l'équipe marque une nouvelle étape et va nous permettre d'inscrire notre action dans la durée, de consolider les initiatives engagées et d'aller encore plus loin dans les projets structurants pour notre commune.

Nous souhaitons associer pleinement les habitants à cette dynamique. L'écoute, le dialogue et la proximité restent au cœur de notre méthode. A ce titre nous avons mis en place à la mairie une permanence tenue par les élus le premier samedi de chaque mois.

Nous remercions toutes celles et tous ceux qui nous ont témoigné leur confiance, ainsi que l'ensemble des acteurs locaux qui contribuent à la vitalité de notre territoire.

Fidèles à nos engagements, nous allons continuer à agir avec responsabilité, énergie et exigence pour construire ensemble l'avenir de notre commune.

Expression du groupe minoritaire « Mieux vivre à Cazères » (J-L. RIVIERE)

Chers amis,

Le budget voté par la seule majorité, diminue les subventions à la plupart des associations. Du Rugby à Capucine, des coopératives scolaires à la pétanque, etc.

La raison c'est la situation internationale et ses conséquences. On peut comprendre, sauf qu'au même moment les élus ont décidé d'augmenter leurs indemnités: là on ne comprend plus. Le maire du Plan confronté au même souci à lui diminué ses indemnités.

Groupe Mieux Vivre à Cazères



Les services publics près de chez vous !

19
Vie
pratique

Numéros utiles :

MAIRIE : 05 61 98 46 00 - contact@mairie-cazeres.fr
Du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h

SERVICES TECHNIQUES : 05 61 90 07 18
services-techniques@mairie-cazeres.fr
Païement cantine : facturation@mairie-cazeres.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE GARONNE :
05 61 91 94 96 - accueil@cc-coeurdegaronne.fr
www.cc-coeurdegaronne.fr

FRANCE SERVICES : 05 62 01 48 59
franceservices.cazeres@cc-coeurdegaronne.fr

DÉCHETTERIE de MONDAVEZAN : 05 61 91 94 96 (ou 05 61 97 93 92) - dechets@cc-coeurdegaronne.fr
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Horaires d'été du 1er juillet au 31 août : 7h - 14h
Fermée les lundis, dimanches et jours fériés
(Dernière voiture acceptée 15 minutes avant la fermeture)

ELEANCE - Electricité et Assainissement (Régie Municipale) :
7J/7 et 24H/24 : 05 61 98 45 80

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DES COTEAUX DU TOUCH
05 61 56 00 00

TRÉSOR PUBLIC : SGC de CARBONNE 05 61 87 84 99
sgc.carbonne@dgfip.finances.gouv.fr

Plan Canicule : Inscriptions en mairie



Opération Tranquillité Vacances

Partez l'esprit léger !
La police Municipale surveille votre domicile.

- Signalez à la Police Municipale, vos dates de vacances ou vos absences prolongées. À votre demande, elle pourra surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, inscrivez-vous au poste de police ou via le site Internet www.mairie-cazeres.fr
- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres et fermez vos volets et vos portails
- Placez en lieux sûrs et éloignez des accès vos bijoux, moyen de paiement, clés de voiture. Ne laissez pas d'objet de valeur visibles à travers la fenêtre.
- En cas, absence prolongée, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier d'ouvrir vos volets dans la journée et d'entretenir votre jardin
- La police municipale est à votre service. Demandez conseil, signalez tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage
- En cas d'urgence, composez le 17 ou le 112

Afin d'éviter toute attente, remplissez le formulaire accessible sur le site internet et déposez le à la Police Municipale

La Police Municipale reste joignable 7 jours sur 7 - 24h/24h et ce, tout au long de l'année au : 05.61.98.46.14

Numéros d'urgence :

SAMU : 15
POLICE SECOURS : 17
POMPIERS - SDIS31 : 18
POLICE MUNICIPALE : 7J/7 et 24H/24 : 05 61 98 46 14
URGENCE EUROPE : 112
URGENCE SMS : 114
FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE : 39 19
(appel gratuit et anonyme, 24H/24 et 7J/7)
ENFANCE EN DANGER (violences sur mineurs) : 119
(appel gratuit et anonyme, 24H/24 et 7J/7)

Les élu(e)s à votre écoute !

SANS RENDEZ-VOUS
TOUS LES 1^{ers} SAMEDIS DE CHAQUE MOIS
DE 10h À 12h
LIEU : SALLE DU CONSEIL À LA MAIRIE

Restons en contact :
Cazères au service de ses habitants



[mairiecazeresgaronne](https://www.facebook.com/mairiecazeresgaronne)

[villecazeressurgaronne](https://www.instagram.com/villecazeressurgaronne)





LA RÉCRÉ DU Ô CAZÈRES



Les devinettes du bulletin

Les réponses aux devinettes se cachent dans les pages de ce bulletin. Ouvrez l'œil, trouvez les bonnes réponses et inscrivez chacune d'elles dans la grille correspondante.

Bonne enquête et amusez-vous bien !

- 1 Homme politique assassiné au café du Croissant
à Paris en 1914

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

- 2 Née en Espagne, passe par Cazères
et meurt dans l'Atlantique

--	--	--	--	--	--	--	--

- 3 Suis la jumelle de Cazères
parle espagnol et Catalan

--	--	--	--	--	--	--	--

- 4 Longtemps j'ai fait de l'ombre, j'abritais les oiseaux,
j'ornais les places, les rues et aujourd'hui les routes

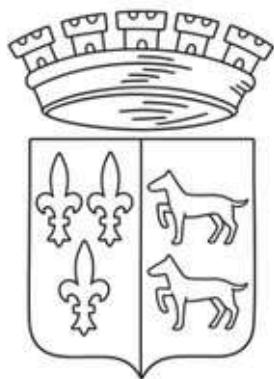
--	--	--	--	--	--	--	--

- 5 Au moyen-âge, j'étais divisée en 2 parties, chacune
portant un nom en Occitan

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

À vos crayons, prêts ? Coloriez !



Reconstitution possible du deuxième château de
Cazères

